

DEPARTEMENT
TARN

COMMUNE DE SAINT AMANS SOULT

Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le
ID : 081-218102382-20240404-DELIB04042416-DE

CASTRES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre le quatre avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. CROS Jérôme et après convocations régulièrement faites à domicile le 27 mars 2024.

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	17	Votants :	19

Présents : Mrs - Mmes : CROS Jérôme - CARME Cédric - CANOVAS Françoise -- VISTE-ESTIEU Muriel - FABRE Claude - SEGUIER Christian -ALQUIER Jérémy - DURAND Julie -VIDAL Alain - GIMENO Nicole - NEGRE Magali - CATHALA-SUC Nicole - KESZNER Patricia - Francisco GIL COSTA-GAUBERT Thierry - DURAND Anthony - BETEILLE Martine

Absent : /

Ont donné pouvoir : Xavier MAFFRE à Anthony DURAND
BERNARD Delphine à Jérôme CROS

Secrétaire de séance: Martine BETEILLE

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'OPERATION
FACADE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'une demande de subvention dans le cadre de « l'opération façades » a été présentée par Mr Daniel COUSINIE, pour l'immeuble dont il est propriétaire situé 40 av de la Méditerranée pour un montant de travaux de 2643.86 € TTC.

Le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE l'octroi d'une subvention de 25% du montant des travaux, donc un montant de 660.96 € à Mr Daniel COUSINIE.

Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 4 avril 2024

Le secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire après télétransmission en préfecture et publication le 5 avril 2024

